

CONCEVOIR DES SUPPORTS DE COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET CITOYENNE

Créer des supports clairs, lisibles et attractifs pour informer, expliquer et valoriser l'action locale | Renforcer la relation au citoyen et rendre les projets de la collectivité compréhensibles par tous.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre les enjeux de la communication visuelle dans l'action publique locale
- ✓ Concevoir des supports institutionnels clairs, lisibles et pédagogiques
- ✓ Structurer des messages adaptés aux habitants et aux différents publics
- ✓ Valoriser les projets et actions de la collectivité avec équilibre et clarté
- ✓ Maîtriser les principes fondamentaux de la communication visuelle locale
- ✓ Communiquer dans le respect du cadre institutionnel et des règles applicables

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 Comprendre les enjeux de la communication visuelle dans l'action publique locale

- Pourquoi la forme est aussi importante que le fond dans la communication locale
- Lisibilité, accessibilité, pédagogie : des enjeux démocratiques
- Lutter contre l'incompréhension, la défiance et la distance avec les habitants

2 Identifier les supports de communication utiles à l'élu

- Affiches municipales, flyers, plaquettes d'information
- Supports pour réunions publiques, concertations, ateliers citoyens
- Documents de présentation de projets, d'actions ou de dispositifs locaux

3 Structurer un message clair et compréhensible pour les habitants

- Hiérarchiser l'information
- Aller à l'essentiel sans dénaturer le contenu
- Adapter le niveau de langage au public

4 Concevoir des supports visuels simples et attractifs

- Organiser un support : titre, messages clés, visuels, informations pratiques
- Trouver l'équilibre entre texte et visuel
- Rendre un document lisible en quelques secondes

5 Valoriser les projets et les actions de la collectivité

- Présenter un projet de manière pédagogique
- Mettre en valeur les réalisations sans communication excessive
- Expliquer le "pourquoi" et le "comment" des décisions

6 Communiquer dans le respect du cadre institutionnel

- Distinction communication institutionnelle / communication politique
- Respect de la neutralité, du pluralisme et des règles en période électorale
- Bonnes pratiques pour éviter toute confusion

7 Mise en pratique – Cas concrets d'élus

- Création d'un support d'information citoyenne
- Création d'un support de présentation de projet
- Travail à partir de situations réelles de collectivités



PUBLIC CONCERNÉ

Élus, Collaborateurs et Agents publics

FORMATS POSSIBLES

- MIXTE PRÉSENTIEL (accès individuel à une plateforme e-learning (3h minimum obligatoires et jusqu'à 10h de programme) + session en présentiel de 6h00 avec cas pratiques)
- MIXTE DISTANCIEL (accès individuel à une plateforme e-learning (3h minimum obligatoires et jusqu'à 10h de programme) + session en distanciel de 4h00 avec quiz et/ou QCM)

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via **MON COMPTE ELU**

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

PRÉ-REQUIS

Aucun, sauf mention contraire précisée dans le programme de formation

FORMATEUR MOBILISÉ

1 formateur-expert

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Session organisée en présentiel dans une salle adaptée (intra ou inter) ou en distanciel via un outil de visioconférence
- Présentation académique de la thématique
- Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations concrètes et d'échanges avec le stagiaire
- Exercices pratiques, simulations, mises en situation et travail individualisé
- Envoi d'un support pédagogique écrit à l'issue de la session

QUALITÉ ET CONFORMITÉ DES FORMATIONS

- Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et des bilans de compétences, et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la formation des élus locaux
- Formations conçues dans le respect des exigences réglementaires, pédagogiques et administratives applicables

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Envoi d'un questionnaire de recueil des attentes des stagiaires en amont de la formation
- Émargement ou dispositif de traçabilité de présence
- Évaluation des acquis de la formation à travers des exercices, quiz, études de cas ou échanges pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Accès au Service Après-Formation LIBRA permettant aux participants de poser des questions complémentaires pendant une durée de 2 mois via une adresse e-mail dédiée
- Questionnaire de suivi à froid transmis dans les deux mois suivant la formation